



PHOTOS



Nom d'équipe :		cœurs circuits	
Pour le 1^{er} mai : minimum 10 noms et 10 photos. Pour le 15 juin : documents finaux. Après cette date, amende 100 \$ et suspension du gérant (1 match). Les documents doivent être identiques. Exemple : Sur le contrat le # 1 est Monsieur X vous aurez donc à la photo # 1 Monsieur X. Entre le 1^{er} mai et le 15 juin il n'est pas nécessaire d'envoyer des mises à jour. Tout joueur qui aura joué 1 match devra être sur le contrat. Il ne pourra pas être retiré même si le joueur décide de ne plus jouer. Vous devez envoyer le document par courriel : liguevoyageurs@outlook.com			
1 Evelyne Nadeau	2 Kevin Bouchard	3 Patrick Ma	4 Benoit Morand
5 Benoit Filion	6 Karaine Galarneau	7 Etienne Galarneau	8 Gaétan Cloutier
9 Guillaume Bouniol	10 Chittakone Baccam	11 Judith Dextraze-Monast	12 Mélanie Binette
13 Julien Morand	14	15	16
17	18	19	20